

Rapport Pichereau

- **Rapport parlementaire par mission du 1^{er} ministre de janvier à avril 2018**
- **6 axes d'actions majeurs en faveur d'une meilleure régulation des VUL**



6 Axes à retenir

- ➔ **Professionaliser le métier de conducteur de VUL**
Pour renforcer la sécurité routière, la qualité des prestations et inscrire cette profession dans un parcours vertueux
- ➔ **Mieux contrôler ce mode de transport grâce à de nouveaux outils plus connectés et plus efficaces**
Renforcer les outils et moyens de contrôle doit permettre de sanctionner et réduire les pratiques de concurrence déloyale
- ➔ **Améliorer l'état du parc roulant**
Des contrôles techniques plus fréquents devraient avoir un impact positif sur la sécurité routière
- ➔ **Responsabiliser l'ensemble des acteurs de la chaîne logistique**
Les conditions d'un environnement concurrentiel équilibré nécessitent une meilleure harmonisation, à l'échelle européenne, des conditions d'accès et d'exercice de la profession de transporteur, ainsi que de la réglementation sociale applicable aux conducteurs de VUL
- ➔ **Aider les professionnels à convertir leur flotte vers des véhicules plus propres**
Afin de réduire les externalités négatives du parc vieillissant
- ➔ **Soutenir les collectivités territoriales dans leurs politiques d'urbanisme**
L'optimisation des flux de marchandises en ville constitue un enjeu majeur des politiques d'amélioration de la qualité de l'air en centre urbain. La logistique apparaît comme un élément essentiel à développer dans les documents de programmation urbaine